

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Statutaire

Jeudi 20 octobre 2019

■ **L'émargement** et la collecte des pouvoirs débutent à 19h30 et sont clos à 20h10

■ **Accueil**

Mme Anne Dewilde, Présidente de l'Apel Sophie Barat, ouvre la réunion en accueillant les parents.

Mme Anne Dewilde présente les membres de l'Apel Sophie Barat présents et le rôle de l'Apel.

L'AG statutaire de l'Apel Sophie Barat est ouverte par Mme Anne Dewilde à 20h15.

1. Rapport moral

1.1. Rapport d'activités

Mme Dewilde débute la présentation du rapport d'activités sur les réunions auxquelles ont participé les différents membres du Conseil :

Les réunions avec l'Etablissement :

- Le conseil d'administration s'est réuni 7 fois en présence de Madame Lutic et de Monsieur Weber ;
- Monsieur Weber et/ou Mme Lutic se sont entretenus avec la Présidente pour traiter des affaires courantes ;
- La Présidente a participé aux Conseils d'Administration et à l'AG de l'OGEC ;
- La Présidente et/ou les membres du Bureau ont participé aux manifestations organisées par l'Etablissement ;
- La Présidente a été conviée et assistée à X Conseils de Discipline ;
- La Présidente et autres membres du Conseil ont présenté et/ou représenté l'Apel aux réunions de parents correspondants pour le lycée et le primaire, réunions pour les nouveaux parents, et réunions de rentrée par niveau.

Les réunions extérieures :

La présidente a assisté à une réunion organisée par l'Apel de Versailles

Deux membres du bureau ont assisté :

- au dîner du réseau, jeudi 21 mars 2019 à Notre-Dame Sainte-Croix
- au dîner des bénévoles - Réunion avec M. de Chaillé et Monseigneur Rougé
- à la Conférence-Débat « Savoir être et Vivre ensemble » animée par Marie-Pierre Lescure de l'association Educ'AT, le Mardi 28 mai 2019

Certains membres de l'Apel-Sophie Barat se sont réunis à Sainte-Marie (Antony) pour une galette des rois le 25 janvier 2019 avec les membres de l'Apel du réseau St-François d'Assise.

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Statutaire

Jeudi 20 octobre 2019

Après un bref rappel en quelques chiffres de l'Apel en France et dans les Hauts-De-Seine, quelques chiffres ont été donnés concernant l'Apel du groupe scolaire Sophie Barat :

- 1286 familles adhérentes
- 1 conseil d'administration constitué de 20 personnes
- 1 bureau constitué de 7 des membres du CA

Un certain nombre de manifestations et actions importantes ont été organisées par l'Apel. Le détail des activités de l'Apel va vous être présenté par les différents responsables de Commissions : Communication, Vie Scolaire, Orientation, Festivités, Enfants à Besoins Spécifiques, Solidarité, selon les 3 grands axes de notre mission :

- Accueillir, Informer et Représenter les parents
- Participer à l'animation et à la vie de l'établissement
- Apporter des services complets d'aide à la scolarité et à l'éducation

Les projets pour l'année 2019-2020 vous seront présentés ensuite par chaque responsable de Commissions.

1.2. Accueillir, Informer et Représenter les parents (présenté par Laurent Jacquemin)

Cette mission s'est concrétisée notamment par autour des engagements de l'Apel à :

- Participer à la journée porte ouverte de l'école
- Accueillir les parents le jour de la rentrée scolaire et répondre à leurs questions sur l'établissement
- Participer à la veillée de Noël du Primaire pour discuter avec les parents autour d'un vin chaud ou d'un chocolat chaud
- Représenter les parents dans le groupe de réflexion autour du projet pastoral de l'établissement ou dans la réunion sur la restauration
- Informer grâce au site web www.apelsophiebarat.net.

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Statutaire

Jeudi 20 octobre 2019

1.3. Participer à l'animation et à la vie de l'établissement

Cette année encore, l'Apel a organisé :

- Deux grands événements festifs :
 - Le loto, le 1^{er} février
 - La fête de l'école le 15 juin

Cette mission s'est traduite cette année notamment par deux autres actions :

- Une conférence cette année sur l'apprentissage, avec MAP réussite
- La réalisation de muges et torchons pour les classes de primaire

1.4 Apporter des services complets d'aide à la scolarité et à l'éducation

Anne Dewilde a présenté les services concrets d'aide à la scolarité et à l'éducation :

- L'abonnement au magazine de l'Apel Famille & éducation, qui fournit des informations pratiques et utiles sur la vie scolaire ou les questions éducatives ;
- L'accès à la plateforme téléphonique Apel service, 01 46 90 09 60, où une équipe de spécialistes répond aux questions éducatives et scolaires ;
- L'accès aux informations et ressources du site internet www.apel.fr qui permet de se tenir informés de l'actualité scolaire et éducative ou de l'actualité de l'Apel.

La commission Orientation, représentée par Peggy Vicomte, a organisé cette année encore :

- Un atelier ParcoursUp le 16 février auquel 80 élèves de terminales ont participé ;
- Une séance de sensibilisation lors du forum des métiers le 23 novembre ;
- Une journée de préparation aux oraux des grandes écoles le 16 mars, auxquels 14 parents d'élèves se sont impliqués pour coacher les élèves ;
- Un atelier de positionnement de la voix et de communication non verbale.

La commission « Enfants à besoins spécifiques », représentée par Fabienne Doucet, a cette année :

- publié 3 newsletters ;
- organisé 2 réunions avec les parents concernés ;
- acheté du « petit matériel » (imprimantes, élastiques,...) pour aider les enfants concernés.

La commission Vie Scolaire, représentée par Thanh-Vy Gangloff, a de nouveau coordonné les commandes de fournitures avec Scoléo, ce qui a permis de récupérer 600€ en bons d'achats pour l'Apel et l'établissement.

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Statutaire

Jeudi 20 octobre 2019

La commission Solidarité, représentée par Laurence Robinshon, a reversé cette année 18.035 € dans plusieurs projets de l'établissement tels que :

- 16 voyages scolaires,
- le FRAT,
- les retraites,
- le projet de clip des primaires,
- le renouvellement de certains vidéoprojecteurs,

et a aidé des familles en difficulté.

Le rapport moral est voté à main levée et adopté à l'unanimité des 28 présents ou représentés.

2. Bilan financier

L'Apel Sophie Barat a reçu cette année 6.714 € de subventions de l'Apel 92 pour la conférence, l'aide aux projets, les retraites ou le FRAT.

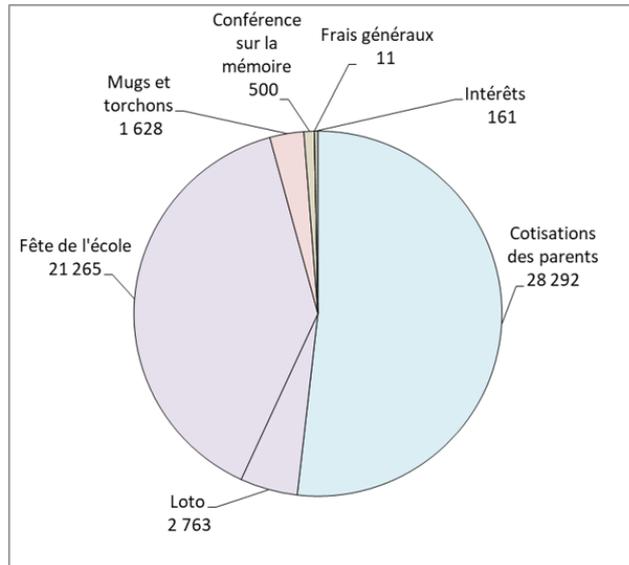
Le résultat net de cette année s'établit à 6.096 €.

Commission	Objet	Produits	Charges	Résultats
	Cotisations des parents	28 292	17 348	10 945
Festivités	Petit déjeuner de rentrée	0	11	- 11
	Veillée de Noël	0	57	- 57
	Loto	2 763	1 877	886
	Fête de l'école	21 265	8 373	12 893
	Mugs et torchons	1 628	1 364	264
Solidarité	Aide au projets de classes / établissement	0	18 035	-18 035
Communication	Conférence sur la mémoire	500	500	0
	Site internet	0	43	- 43
Enfs Besoins specifi.	imprimantes / petits matériels	0	690	- 690
	Frais généraux	11	228	- 216
	Intérêts	161		161
Total		54 621	48 525	6 096

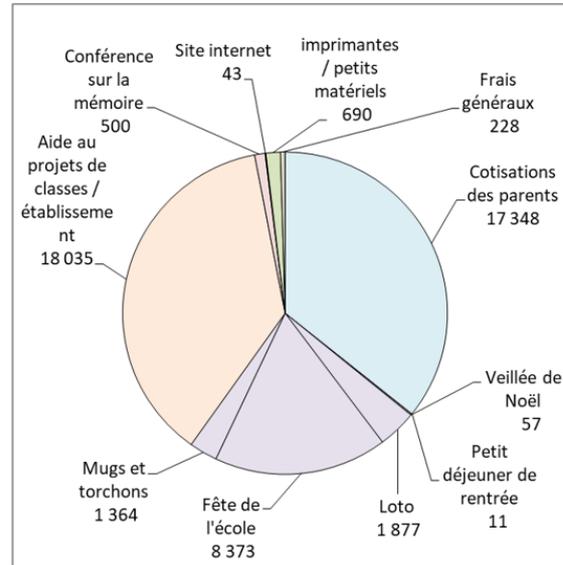
Procès Verbal de l'Assemblée Générale Statutaire

Jeudi 20 octobre 2019

Produits et charges



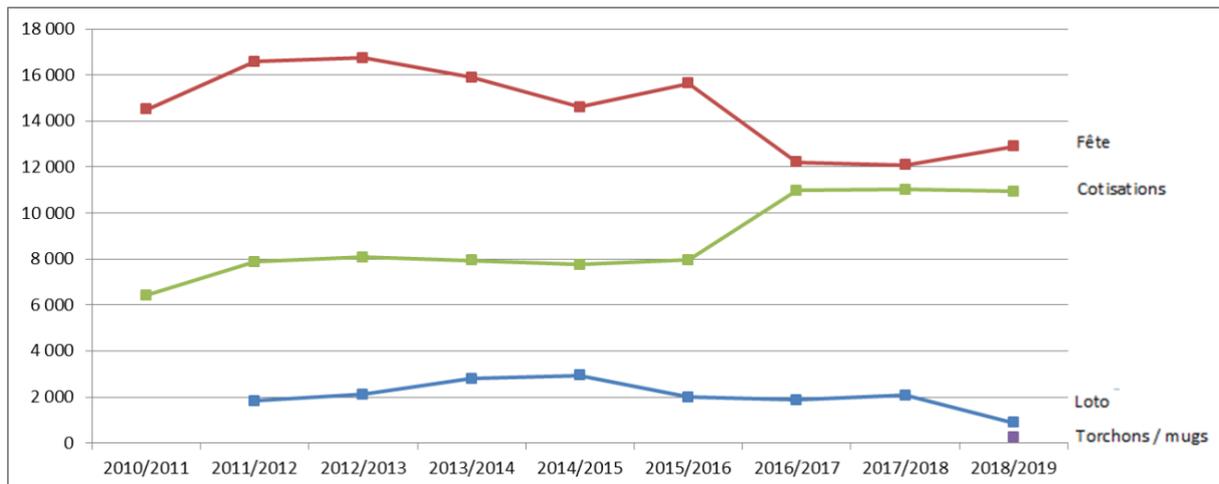
Produits



Charges

Evolution sur les dernières années

Malgré une équipe largement renouvelée et des ambitions plus modestes, nous obtenons un résultat financier conforme aux années précédentes.



Le rapport financier est voté à main levée et adopté à l'unanimité des 28 présents ou représentés.

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Statutaire

Jeudi 20 octobre 2019

3. Les idées de projets 2019/2020

Quelques idées ont été proposées pour cette nouvelle année :

- Conférence sur le thème « gérer son image sur Internet »
- Organiser l'opération « mugs » de l'année prochaine
- Proposer une gourde réutilisable aux lycéens
- Organiser un repas partagé avec les parents
- Renouveler les stands de la fête

4. Présentation des candidats et élections

Au cours de l'année 2018-2019, 20 conseillers ont été élus dont un en cooptation pour les 21 postes à pourvoir selon les statuts de l'Apel Sophie Barat.

Pour l'année 2019-2020 :

- 3 conseillers en fin de mandat se représentent pour un nouveau mandat de 3 ans ;
- 5 conseillers en fin de mandat ne se représentent pas ;
- 3 conseillers sont démissionnaires.

Au total, sur les 21 postes de conseillers, 12 postes sont à pourvoir :

- 2 conseillers actuels en fin de mandat se représentent pour un nouveau mandat : Isabelle Gourjon et Véronique Kerckhove;
- 1 conseiller élu par cooptation l'an dernier se représente : Olivier Moëns;
- 2 nouveaux entrants se présentent : Nolwenn Lefour et Anne-Marie Pignol-Recordon ;
- 1 candidature spontanée a été acceptée lors de l'Assemblée Générale : Armelle Chaslin .

Cela correspond à 6 candidats pour 12 postes.

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Statutaire

Jeudi 20 octobre 2019

Parmi les 28 présents ou représentés, 28 votes ont été exprimés.

Isabelle GOURJON	28 voix*	Véronique KERCKHOVE	28 voix*
Nolwenn LEFOUR	28 voix*	Anne-Marie PIGNOL-RECORDON	28 voix*
Armelle CHASLIN	28 voix*		

* élu

Sont donc élus ou réélus au Conseil d'Administration de l'Apel Sophie Barat : Isabelle GOURJON, Véronique KERCKHOVE, Nolwenn LEFOUR, Anne-Marie PIGNOL-RECORDON, Armelle CHASLIN.

Votre conseil d'administration pour l'année 2019-2020 se compose de la façon suivante :

M ^{me} Armelle CHASLIN	M. Laurent JACQUEMIN	M ^{me} Sophie NEDELEC
M ^{me} Anne DEWILDE	M ^{me} Véronique KERCKHOVE	M ^{me} Virginie POULAIN
M ^{me} Fabienne DOUCET	M ^{me} Karine LAROCHE	M ^{me} Anne-Marie PIGNOL-RECORDON
M ^{me} Thanh-Vy GANGLOFF	M ^{me} Nolwenn LEFOUR	M ^{me} Laurence ROBINSOHN
M ^{me} Isabelle GOURJON	M. Olivier MOËNS	M ^{me} Peggy VICOMTE

L'AG se termine à 21h30 et est suivie par un cocktail.

La Présidente

Anne DEWILDE

Le secrétaire

Olivier MOENS